

Le 29 novembre 2018.

Le Maire de Saint-Péray,

à .
.
.
.

N./Réf. : SG/VC/MS/98-2018

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu le :

Jeudi 6 décembre 2018
A 20 h 00
Hôtel de Ville
Salle d'Honneur- 1^{er} étage centre

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 18 octobre 2018
2. Décision modificative budgétaire n° 1
3. Convention entre la ville de Saint-Péray et la Compagnie Tout Cour
4. Tarification festival rire et magie
5. Ouvertures dominicales pour l'année 2019
6. Modification du tableau des effectifs
7. Convention de mise à disposition d'un agent de la commune auprès du CCAS
8. Acceptation par la commune d'un don de la Confrérie du Saint-Péray
9. Autorisation de demandes de subvention auprès des organismes habilités pour des travaux d'amélioration de performance énergétique des bâtiments communaux - actualisation du montant estimatif des travaux
10. Echange de terrains entre la commune et M. VASQUEZ, lieu-dit Combe-Rolland
11. Questions diverses.

Est également annexée la liste des décisions municipales prises depuis le conseil municipal du 18 octobre 2018, en application des délégations de pouvoir au Maire.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jacques DUBAY,



Maire de Saint-Péray.

